ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Bureau Veritas Certification France certifie que les prestations de l'entreprise

INTERCARAT

10 RUE GEORGES GUYNEMER
67120 ALTORF
FRANCE

ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du present certificat

Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Certificat n° :
FR103639

Version n°: **1**

Affaire n°: ***33328537***

Date de certification originale:
08 octobre 2026

Date d'expiration du cycle précédent:
NA

Date d'audit de certification/recertification:
29 septembre 2026

Date de début du cycle de certification:
08 octobre 2026

Date d'expiration du cycle de certification:
07 octobre 2029
Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées

Date de révision :
08 octobre 2026

Jean-Michel AUDRAIN – Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
1 place Zaha Hadid - 92400 Courbevoie

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, veuillez utiliser le QR Code.